

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Champagne Ardenne

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 454 du 22 septembre 1999 - 2 pages

d'après les observations du 20 septembre 1999

Grandes Cultures

Luzerne

Ravageurs

L'activité des **chenilles défoliatrices** reste limitée. Le début du vol des **apions** se généralise sur l'ensemble des parcelles du réseau. Les captures, au filet fauchoir, restent faibles.

■ ***A ce jour, aucun insecticide n'est justifié.***

Colza

Stade : levée à 8 feuilles. Hétérogénéité des levées dans la parcelle et suivant les dates de semis.

Limaces

Avec le retour des pluies, leur activité est à craindre. Actuellement, sur la végétation, les dégâts sont limités et les attaques souterraines difficilement observables.

■ ***Surveillez les parcelles dans les zones à risque, à l'aide des pièges.***

Altises

Sur la plupart des parcelles, le vol est faible ou nul. Dans les parcelles fortement attaquées la semaine dernière, le vol s'est maintenu ou a chuté ; les fréquences d'attaques sont restées stables ou ont augmenté (**08**-Le Thour : 100% des pieds touchés, **51**-Vitry en Perthois : 36%). Ailleurs, aucun cas nouveau de parcelle très touchée n'a été observée.

■ ***Surveillez les parcelles. Traitez si 3 pieds sur 10 présentent des morsures, de la levée au stade 2 feuilles, ou, si le total des altises capturées en cuvette jaune est de 20 à 30 insectes depuis la levée, sur des colzas du stade 2 à 6 feuilles.***

Tenthrèdes de la rave

Le vol a chuté, excepté dans de rares parcelles. Dans les situations très touchées la semaine dernière (**10**- Bar/Seine, Ville/Arce), les morsures sur feuilles ont parfois augmenté. Ailleurs, leur activité est faible.

■ ***Surveillez-les. Traitez qu'en cas de fortes infestations, le soir ou tôt le matin, pendant les périodes d'activité du ravageur.***

Teignes des crucifères

Leur activité est globalement faible.

■ ***Surveillez ces chenilles et traitez en présence importante de morsures (2 spécialités homologuées : Décis à 0.25 L/ha ou Decis micro à 0.1 Kg/ha).***

Pucerons

A la tour à succion, le vol est anecdotique. Les pucerons verts (*Myzus persicae*) et les pucerons cendrés (*Brevicoryne brassicae*) apparaissent timidement sur de nouvelles parcelles. Les populations sont stables dans les quelques situations fortement infestées la semaine dernière. Seuls les pucerons verts, vecteurs de virus, sont nuisibles à l'automne.

■ ***Surveillez-les et traitez si 20% des pieds sont porteurs, ce qui est rare actuellement. Pour le choix des produits, reportez-vous au tableau ci-après.***

Thrips

Depuis 15 jours, certaines parcelles présentent des dégâts de thrips sur cotylédons et feuilles. Leurs piqûres provoquent des plages blanchâtres sur le limbe. Les jeunes pieds touchés ont parfois leurs feuilles recroquevillées. Jusqu'à ce jour, nous ne disposons d'aucune donnée sur leur nuisibilité à l'automne.



Céréales

Cicadelles

Le réseau de surveillance inter organismes-SRPV est de nouveau en place, cet automne. Le piégeage dans les repousses montre que l'activité de l'insecte (*Psammottetix alienus*) est actuellement faible, voir légèrement supérieure à l'an dernier.

■ ***Eliminez les repousses des céréales, réservoirs de cicadelles et du virus responsable du nanisme du blé.***



Prochain bulletin le 29 septembre.



COLZA
Surveillez surtout les limaces.

LUZERNE
Aucun insecticide.

Céréales
Faible activité des cicadelles dans les repousses.

DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
E-mail : srpv.reims@wanadoo.fr

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directeur gérant : Dider PINÇONNET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861

Tarifs Courrier 420F- Fax 450F



Point sur les insecticides colza à l'automne 1999

Tableau des insecticides homologués sur les ravageurs colza à l'automne

Matières actives	Spécialités commerciales	Grosses altises	Charançons du bourgeon terminal	Pucerons	Tenthrèdes
alphaméthrine	Fastac	0,15 l	0,15 l		
	Bestseller 100, Athrine	0,075 l			
	Mageos MD	0,05 kg	0,05 kg		
	Clameur, Vorax MD	0,05 kg	0,05 kg		
	Vorax, Astor	0,075 l	0,075 l		
betacyfluthrine	Ducat	0,3 l	0,3 l	0,3 l	
bifenthrine	Talstar	0,075 l	0,075 l	0,075 l	0,075 l
	Expérid	0,075 l	0,075 l		0,075 l
	Talstar Flo, Brigade	0,1 l	0,1 l	0,1 l	0,1 l
cyfluthrine	Baythroïd, Blocus, Bourrasque	0,3 l	0,3 l	0,3 l	
	Zapa	0,3 l	0,3 l	0,3 l	
cyperméthrine	Nombreuses spécialités (1)	25 g m.a.			20 g m.a
deltaméthrine	Nombreuses spécialités (1)	5 g m.a.	5 g m.a.	6,25 g m.a.	7,5 g m.a
esfenvalérate	Sumi alpha, Mandarin	0,6 l			
lambda-cyhalothrine	Karaté vert	0,1 l	0,15 l	0,15 l	0,1 l
	Karaté Xpress	0,1 kg	0,15 kg	0,15 kg	0,1 kg
taufluvalinate	Mavrik Flo, Mavrik	0,2 l		0,2 l	
tralométhrine	Tracker 108 EC	0,065 l	0,065 l		
zétacyperméthrine	Deumil, Fury	0,1 l	0,1 l		
cyperméthrine + endosulfan	Cyperfan 215 EC, Orfis	0,8 l			
deltaméthrine + endosulfan	Galion	0,8 l	0,8 l		0,8 l
betacyfluthrine + oxydéméton-méthyl	Enduro, Full M			0,5 l	
deltaméthrine + pyrimicarbe	Best, Status, Jusan CL			1,25 l	
lambda-cyhalothrine + pyrimicarbe	Karaté K, Open, Okapi GF			1,25 l	
esfenvalerate + pyrimicarbe	Kabuto			1,25 l	
esfenvalerate + oxydéméton-méthyl	Sumiton			0,5 l	
taufluvalinate + thiométon	Mavrik B, Mavrik systo			0,4 l	
triazamate	Aztec			0,5 l	
pyrimicarbe	Pirimor G			0,5 kg	
endosulfan	Nombreuses spécialités (1)	262 g m.a.			
endosulfan + parathion éthyl	Drifène AP	0,75 l			
endusolfan + thiométon	Serk EC			1,5 l	
malathion	Drivox 50	1,5 l			
méthidathion	Ultracide 20 bouillie ou liquide	250 g m.a			
parathion éthyl + méthyl	Nombreuses spécialités (1)	200 g m.a			
phosalone	Zolone flo, Zolone liquide			600 g m.a.	
phosalone + parathion méthyl	Taxylone	0,75 l			

liste arrêtée au 1er juin 1999

(1) : dose exprimée en gramme de matière active par hectare

